

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 32 (1894)
Heft: 2

Artikel: Le bétès malâdès dè la pesta : (suita)
Autor: C.-C.D.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-194070>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

décoré avec tant de goût par la direction de l'hôpital !

Et derrière ces lits, des fauteuils occupés par des malades plus âgés et des convalescents. Puis, un peu partout, les sœurs, les infirmiers, le chapelain, les médecins, leurs dames et les invités s'efforçant de donner le plus d'attrait possible à cette intéressante soirée.

Cette fête, si bien comprise et éminemment charitable, nous a fait songer un peu à ce qui a été fait pour les hôpitaux et les malades depuis un siècle environ, et à toutes les ressources scientifiques et hygiéniques dont on dispose aujourd'hui. Que de changements, que d'améliorations et que de chemin parcouru !

Ce qui se passait autrefois dans ce domaine est inoui.

Lorsque Mallet du Pan, de Genève, visitait l'hospice de Bicêtre, à Paris, vers la fin du siècle dernier, et constatant que toutes les lois de l'hygiène y étaient méconnues, que les infortunes n'y trouvaient aucun soulagement, il s'écriait : « Je n'ai jamais vu rien de plus affreux ! »

C'est que les hôpitaux d'alors n'étaient pas seulement des hôpitaux, ils étaient en même temps des maisons de force. Tel était Bicêtre, telle la Salpêtrière. Et on ne savait vraiment qui était le plus durement en pénitence des prisonniers ou des malades.

Ecoutez, du reste, ce que dit Mercier, dans son Tableau de Paris, après une visite à Bicêtre, à cette époque :

Jusqu'à l'air du lieu que l'on sent à quatre cents toises, tout vous dit que vous approchez d'un asile de misère et de dégradation. On est ému de voir sur le même point, et tout à côté des gens condamnés, les malades, les fous, les vieillards, les gens mutilés. Parlant à un de ces malheureux, je lui dis ! « Que désireriez-vous, mon ami ? »

— « Oh ! monsieur, si j'avais seulement un sou à dépenser par jour ! » — « Eh bien ? » — « Nous ne coucherions plus que trois ensemble ! » — « Et si vous aviez deux sous ? » — « Oh ! je boirais du vin deux fois la semaine ! » — « Et si vous aviez trois sous ? » — « Oh ! je mangerais un peu de viande tous les trois jours ! »

« Nous ne coucherions plus que trois ensemble ! » C'était, avant la Révolution, le cri de douleur dans les hôpitaux, la marque d'un vrai supplice. On était quatre par lit; plus d'un, souvent, atteint de maladies affreuses; quatre à s'empoisonner par le contact. Et même, au rapport du chirurgien Colon de Dirol, les lits pour les femmes, à Bicêtre, étaient encore plus encombrés; il représente les malheureuses, couvertes de plaies, en-tassées dans des salles étroites, malsaines, où l'air n'a pas de circulation. « J'en vois, disait-il, une partie couchées par terre, aimant mieux braver le froid et l'humidité du sol que d'être exposées à recevoir sur leur mal des coups et des meurtrissures; heureuses encore si elles ont un haillon pour leur servir de matelas ! »

On raconte, en outre, qu'à l'Hôtel-Dieu, les malades couchaient deux à deux, et encore n'était-ce qu'aux époques où cet hôpital était peu encombré. Dans les temps d'épidémie, chaque lit contenait quatre, cinq, six malades. Pour économiser la place, on fit même des lits à deux étages, comme on en voit encore chez les campagnards, dans certaines contrées.

Vous vous demanderez sans doute quelle était la position de ces malades, couchant six dans le même lit. Eh bien, on en mettait trois à la tête et trois au pied, de sorte que les pieds des uns répondaient aux épaules des autres. Comment se reposer dans cette situation, comment se retourner ?

On ne peut, sans émotion, penser à l'existence misérable de malades ainsi entassés dans les hôpitaux d'autrefois, exposés à la plus effroyable promiscuité, assistant à l'agonie des uns, aux convulsions des autres.

Et quant à ce qu'il s'agit de Lausanne, — nous en avons déjà parlé dans le *Conteur*, — on a peine à se représenter ce qu'était l'hôpital au commencement du siècle. Le bâtiment de la Mercerie, actuellement l'Ecole industrielle, appartenant alors à la ville de Lausanne, fut acquis par l'Etat et arrangé de manière à servir à la fois de pénitencier, d'hôpital, d'asile d'aliénés et de maison de discipline.

Une partie de l'un des étages fut occupée par les détenus correctionnels, l'autre par les enfants et les jeunes gens dont les parents demandaient la réclusion, impuissants qu'ils étaient à réprimer leurs dispositions vicieuses.

Un autre étage reçut des lits pour 40 à 50 malades, et les locaux inférieurs tinrent lieu d'asile pour les aliénés.

Anglomanie.

L'anglomanie est la plus grande maladie du jour; on a tout copié sur les compatriotes de John Bull, mœurs, usages, coutumes et ce qui est pire, leur langue. En voulez-vous quelques exemples ? Lisez les lignes qui suivent et prêtez attention aux mots soulignés :

Pleins d'une superbe indifférence pour le *Strugle for life*, les *cockneys*, vêtus de longs *ulsters*, se rendent au *club* le *stick* à la main pour chasser le *spleen* qui les accable. Là, ils rencontrent nombre de *gentlemen* appartenant au *high-life*, qui jouent au *whist* ou font un *match* de billard. Après un vigoureux *shake hand* aux amis, ils se font servir un *bock* de *pale-ale*, et tout en fumant un londrès, se lancent entre eux, un *handicap* aux échecs, qui constitue pour cette assemblée *very select* de *clubmen* la *great attraction* de la soirée. Aux questions qui leur

sont posées, les *dandys* répondent brièvement par des *yes* et des *no*.

Leur partie terminée, nos *gentlemen* s'entretiennent des jeunes *miss* et des chevaux, et une fois sur le chapitre du *sport*, ils en débiteront de toutes les façons. Les mots *groom*, *derby*, *turf*, *broock*, *tattersal*, *gentlemen rider*, *poneys*, *steeple-chase*, *jockey*, *stude-boke*, *walk-ower*, *book-maker*, *ralle-paper*, *drag*, etc., qui tombent à chaque instant de leurs lèvres, sont les plus usités et les plus connus.

Ces messieurs du *pschutt* ne sortent des cercles qu'à une heure avancée de la nuit, non sans avoir pris part à un *lunch*, à la fin duquel chacun d'eux a porté un *toast* et donné rendez-vous à son voisin pour le lendemain au *five o'clock* ou au *lawn-tennis* d'une comtesse qui ne déteste point le *flirt*.

Lorsque, désertant leur *home*, les gens du monde voyagent, ils se rendent à la gare et demandent des tickets au bureau du *receiveur*, puis, après une petite visite aux *water-closets*, traversent la voie ferrée sillonnée de *rails* et montent en *sleeping-car* ou dans un *wagon* ordinaire.

Où l'impôt ira-t-il se nicher ?

Jusque dans la barbe des pauvres humains, témoin ce qui se passe en Italie, où des journaux sérieux proposent au gouvernement d'imposer cet ornement donné par la nature, et du côté duquel est la toute-puissance. M. Crispi recourra-t-il à ce moyen ? C'est ce que nous apprendrons bientôt.

Quoi qu'il en soit, cet impôt a déjà des précédents; il a fonctionné sous diverses formes en Russie. C'est Pierre-le-Grand, qui, connaissant l'attachement que ses sujets ont eu de tout temps pour les accessoires velus du visage, introduisit l'impôt sur la barbe dans son empire.

« La barbe est, disait-il, un ornement superflu, inutile. »

Et, partant de ce principe, il la frappa d'une taxe comme objet de luxe; la taxe fut proportionnelle et progressive, non en raison de la longueur de la barbe, mais en raison de la position sociale de ceux qui la portaient.

Chacun, en payant l'impôt, recevait une petite médaille qu'il devait porter sur lui, car les gardes étaient inexorable : toujours munis de ciseaux, ils coupaien impitoyablement les barbes de ceux qui ne pouvaient pas montrer leur médaille.

Le bétès malâdès dè la pesta.

(*Suita*).

Après cein, lè bétès féroce :
Lo tigre, lo rhinocéroce,
Lo lão, lo rat, l'hommo dâi bou,
L'hippopotame, lo petou,

La serpeint, l'or et la panthère,
Lo chameau et lo dromadaire,
Et totès lè béte à Pianet
Vegniront repondre à l'appet;
Et tsaquena, dein clia tenablia
Contà dè quiet l'étai coupablia;
Mâ m'einlévine s'on trovà
Dè quiet pire fouattà on tsat.

On petit vai vint tot ein boula
Derè que l'avâi fé berboula
Onna balla pomma rambou.
« T'as bin fé, » lâi dit lo petou,
Et on laissâ, sein lâi rein férè
Cé pourro tot petit afférè.
Lo philoxéra dit : « Por mè
Ein mè fourreint dein on partset
Yò su sù que nion ne m'attrapè,
Yé fé chétsi dâi ballès rappè
Et ruinâ mé d'on vegrolan
Ein lo priveint dè son vin blian. »
« Tant mi! tant mi! fe 'na cavala,
On n'héga, chétsé que n'étala,
Kâ quand clliâo sacré tsarroton
Ont caressi lo bossaton
L'ont lo diablio, clliâo tsaravouûtès,
D'écourdjatâ su noutrès coûtes
Que cein no fâ on rudo mau;
Et l'est bin fé se clliâo chamau
N'ont pas adé onna quartetta
A s'einfatâ dein la dierdietta! »
« Bravô! cria-t-on, bin parlâ
Et vive lo philoxéra! »

Enfin restâvè lo bourisquo
Que vint tot dié et tot loustiquo
Dévant très-ti sè confessi,
Kâ n'avâi à sè reprodzi
Que 'na bin petita misère,
Et lo *hi-hâ* poivè bin craitè
Que n'avâi pas gros à risquâ
Vu qu'on n'avâi pas condanâ
Lè bêtètis dè sang, dè carnadzo
Qu'ein aviont fé dix millè iadzo
Mé què li. Mâ noutron galé
Cognessâi pou lè z'estassié
Que décidâvont dâi z'afféres.
Dévant clliâo terrible compères,
Lo bourisquo s'aminè don
Et lâo fâ : « On certain delon,
Ein passeint lo long de 'na rietta,
Yé vu 'na trotse dè saletta
Et mè su met à la brottâ
Yé z'u too, dusso l'avouâ,
D'ein medzi feinnameint 'na folhie. »
« Eh! canaille, coquien, chenolhie! »
Se tsacon dâi z'autro boeila,
Lo vouâquie lo grand scélérat!
L'est la causa, cé grand pandoure,
Dè tot cé mau que no dévourè. »
Lo lâo, que fasâi lo gressié,
Lâo fe : « Cé tsancro dè tadié
A fé oquie d'abominablio
Et po pouni cé grand coupablio,
Lo faut condanâ à la moo. »
A la vôtâ furont d'accôo,
Kâ nion ne crâgnâi sa colére
Et l'eut tot lo drâi se n'affére,
Kâ sein férè, ni ion, ni dou,
Lè z'autro lâi toozont lo cou.

Se cein va dinsè dein lo mondo
Dâi quattro piautès, vo repondo
Que tsi clliâo que vont su dou pî
Cein ne va, ma fâi, diéro mi.
Se vo z'âi 'na grossa courtena
Et que po robâ 'na fortuna
Vo grabouilli su dâo papâ
Tot coumeint clliâo dâo Panamâ,
N'aussi pas couson dè l'afférè :
« L'est on fin coo, l'a bin su férè! »
Se deront lè dzeins, et adon
On vo traitérâ tot dâo long
Dè monsu, d'hommo dè cabosse,
Et nion ne derâ : « L'est 'na rosse; »
Tsacon vo traîrâ son tsapé
Tot coumeint à n'on conseillâ.
Mâ se vo z'ête on pourro diablio,
Mau vetu, affauti, minablio,
Avoué onna beinda d'einfant
A quoui vo faut bailli dâo pan,
Malheu! se po voturon mènadzo
Vo fourguenâ dein on pliantadzo
Que ne vo z'appartignâ pas
Po lâi couilli on eimbottâ
Dè reparâ ào d'épenatse!
Quand bin cein ne vaut pas on batse,
On ne vo maillâ pas lo cou,
Mâ on vo fâ traci ào clliou.

C.-G. D.

Lausanne, le 9 janvier 1894.

Monsieur le rédacteur,

Pour rassurer vos lecteurs, sans doute quelque peu impressionnés par la description effrayante que vous leur avez faite de la fin de notre monde, dans votre précédent numéro, permettez-moi d'attirer votre attention sur les lignes suivantes, que j'emprunte au très intéressant almanach Hachette :

Le soleil perd constamment sa chaleur, sa masse se condense, se contracte, la circulation se ralentit à sa surface.

Par suite de l'affaiblissement de sa radiation, la vie terrestre ira toujours en se concentrant vers l'équateur. Lentement notre Soleil s'obscurcira. La Terre, réduite à la pâle clarté des étoiles, sera envahie par le froid et les ténèbres; les êtres organisés disparaîtront successivement, la vie obscure des plantes cessera, la mer gelée n'aura plus de marées. Les planètes continueront de tourner autour du soleil éteint, dont la chaleur se relèvera peut-être un instant, à la suite de quelque énorme affaissement survenu à sa surface; mais il ne tardera pas à se refroidir tout à fait.

Mais d'après les calculs de M. Thomson, si aucun phénomène imprévu ne survient, si tout demeure dans l'état actuel des choses, cette fin de notre monde ne se produira pas avant... dix millions d'années!

Donc, les prédictions du professeur Falb, d'après lesquelles une comète vagabonde viendrait cogner notre Terre, en 1899, ne doit pas trop nous inquiéter; il s'est trop souvent trompé sur la pluie et le beau temps, pour que nous ayons confiance en ses calculs.

Depuis que le monde existe, les nombreux corps célestes qui constituent notre système solaire ont suivi sans dévier la route que Dieu leur a tracée. Tout est en règle là-haut, soyez tranquilles. De temps en temps seulement, un bolide vient s'égarer chez nous pour intéresser nos savants et leur apprendre de quoi sont faits les astres qui nous éclairent; de temps en temps, une pluie d'étoiles filantes, fusées gigantesques, sillonnent notre ciel, et c'est tout.

Rien ne paraît donc nous menacer dans ce domaine que le refroidissement graduel du soleil, dont le foyer s'éteindra nécessairement peu à peu, faute d'aliments combustibles. Mais ce refroidissement sinistre, qui entraînera la mort de tout ce qui vit, de tout ce qui se meut à la surface de la terre, est encore bien éloigné, si nous en croyons le célèbre Thomson... Dix millions d'années! c'est joliment long.

Bah! Il vaut encore la peine de se faire un habit neuf et de mettre notre vin en bouteille. Qu'en dites-vous, cher Conteure?

(*Un ancien abonné*).

Une consultation.

La semaine du jour de l'an est la semaine des bonbons. C'est aussi la semaine des indigestions. A ce propos, on cite un trait assez amusant : Un médecin, d'une très grande réputation à Paris, était mandé par une dame très riche. Il se rend aussitôt chez elle; on l'introduit dans un grand salon, et la dame lui indique, les larmes aux yeux, un... affreux petit singe, embrillicoté de dentelles et couché sur d'élégants coussins. L'animal paraissait souffrir beaucoup.

Le docteur, profondément humilié et vexé du rôle de *médecin de singe* qu'on veut lui faire jouer, ne s'acquitte pas moins consciencieusement des devoirs de sa profession. Il tâte silencieusement le pouls du singe, l'examine avec attention et reconnaît bientôt la nature de sa maladie; puis, avisant dans un coin du salon le petit-fils de la dame, gros baby, bizarrement accoutré, qui se vautre sur un tapis, il va l'examiner aussi, lui tâte le pouls, et, revenant vers la dame, il lui dit d'un air grave :

— Madame, vos deux fils ont une indigestion; ils n'ont qu'à boire du thé et à faire diète; cela se passera.

Et, saluant profondément la dame stupéfaite, le docteur s'en alla.

(*Annales politiques et littéraires*).

Le pasteur de Rances.

Durant les premières années qui suivirent la Réformation dans le Pays de Vaud, les pasteurs, bien insuffisants par le nombre aux besoins des paroisi-